

avec grande énergie : cinquante des principaux habitants de Lyon prirent en main la direction du mouvement et firent occuper la tour du Pont-de-Pierre, du côté de Saint-Nizier. On posa des chaînes dans les rues afin de pouvoir arrêter au besoin les soldats du Chapitre, et les différents quartiers de la ville s'organisèrent en compagnies armées, sous le nom de pennonages (pannus). L'Archevêque et le Chapitre se fortifièrent dans les cloîtres de Saint-Jean et de Saint-Just et dans le château de Pierre-Scise.

En 1208, l'Église fit quelques concessions, et le roi Philippe-Auguste s'entremêla dans cette affaire, qui ne pouvait se terminer que par l'adjonction de Lyon au royaume de France. Les choses marchèrent ainsi pendant plusieurs années, dans une espèce de provisoire, quand un événement important vint détourner l'attention, en 1244.

### III.

Une longue rivalité entre le sacerdoce et l'empire agitait le monde, et des prétentions mutuelles exorbitantes rendaient toute conciliation impossible. Le procès n'est pas entièrement vidé, car on sait combien il est difficile d'établir une limite parfaitement déterminée entre les deux pouvoirs. Aujourd'hui même, plusieurs états de l'Europe nous donnent encore le déplorable spectacle de ces querelles, renouvelées du moyen-âge.

Innocent IV, nouvellement élevé sur le trône pontifical, résolut de tenir un concile général pour y faire condamner Frédéric II. Le pape ne se trouvait pas en sûreté à Rome, menacée par les troupes impériales. Les rois d'Aragon, d'Angleterre et de France, ne voulant pas rompre avec l'empereur, et comprenant très-bien que leurs intérêts temporels étaient plus ou moins en question, refusèrent de recevoir le pontife dans leurs états. Celui-ci choisit donc la ville de Lyon, indépendante du roi de France, et soumise encore à l'archevêque et au Chapitre. Il y convoqua le concile, et y arriva lui-même vers le milieu de décembre 1244, avec douze cardinaux. Il alla loger avec toute sa